

## **Je suis d'abord une praticienne**

Je n'ai jamais pensé faire un doctorat, mais recevoir un doctorat pour mon parcours professionnel ça me va comme un gant. En effet, je me suis toujours définie comme une praticienne c'est-à-dire comme quelqu'un qui s'adonne plus à la pratique qu'à la théorie. Dans les faits j'ai fait les deux pendant plusieurs années comme bien d'autres agentes de pastorale. Car j'aime les études. J'ai besoin de comprendre, d'apprendre, de réfléchir et d'analyser. Le vrai défi, pour moi, c'est de passer de la théorie à la pratique. J'ai donc apprécié que ma formation aille de pair avec l'action

## **Mon parcours professionnel de 35 ans**

Je suis arrivée par la porte de l'initiation sacramentelle, qui se retirait des écoles pour entrer en paroisse. Mais ma première nomination par Mgr Charles Valois a été comme répondante à la condition féminine en 1984, puis comme agente de pastorale à la paroisse mère de Saint-Eustache. En 1992, Mgr Valois me nomme responsable d'une paroisse en coresponsabilité avec un prêtre extraordinaire, Jean-Pierre Joly. Aux secteurs pastoraux que j'ai touchés, s'ajoute la gestion de personnel, l'administration d'une paroisse et la pastorale sociale qui prend une place importante dans ce secteur de la ville de Saint-Eustache. J'y suis restée 7 ans. C'est en 2000 que j'arrive aux services diocésains, où j'assumerai diverses responsabilités jusqu'à ma retraite en 2020.

Ma dernière responsabilité a été au service de la formation initiale et continue des apl. C'est à ce moment-là que le diocèse de Saint-Jérôme s'est associé avec l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal. L'IPD a participé non seulement à la formation initiale, mais aussi à la formation continue. Le partenariat entre le diocèse de Saint Jérôme et l'IPD a été extraordinaire et apprécié de tous et toutes : de l'évêque (Mgr Pierre Morissette), de moi comme responsable de la formation et des étudiantes et étudiants.

## **Femmes en Église**

Mon parcours professionnel est celui d'une femme en responsabilité pastorale et à la gouvernance d'une paroisse en tant qu'agente de pastorale formée, rémunérée (modestement, mais rémunérée), à temps plein et dans la durée.

La réflexion sur la place et le rôle des femmes en responsabilité ecclésiale remonte à la fin des années 60. Au Québec, une conjoncture favorise cette réflexion. Du côté civil, la 'révolution tranquille' et le mouvement féministe. Et du côté ecclésial, le Concile Vatican II, qui redéfinit l'Église non plus par les clercs, mais par les laïcs – le peuple de Dieu. D'ailleurs, Vatican II reconnaîtra le mouvement de libération des femmes comme un 'signe des temps'.

Les évêques québécois, dont Mgr Charles Valois (alors évêque du diocèse de Saint-Jérôme) prend le virage au sérieux et encouragent les laïcs et en particulier les femmes à venir travailler dans son diocèse, en coresponsabilités avec les prêtres. Il les supporte dans leur formation et ne rate aucune occasion de les valoriser publiquement.

Or, aujourd'hui, on fait face à des obstacles importants : il y a de moins en moins de lieux d'enseignement de la théologie et de moins en moins d'argent. Pour l'accessibilité de la formation, il faut tenir compte que les laïcs ne peuvent pas s'expatrier facilement pour étudier, ayant la plupart du temps mari et enfants. Les offres de formation doivent donc se faire accessibles pour ces personnes. Heureusement, nous avons maintenant des moyens technologiques qui devraient le permettre. Au sujet de l'argent c'est une question de choix. Il est vrai qu'on n'a plus assez d'argent pour tout faire, mais quelles sont nos priorités? Si la volonté des évêques et des institutions d'enseignement de la théologie et de de la pastorale est réelle, ces obstacles peuvent devenir des défis surmontables.

Mais voilà, je crains que la volonté ne soit pas au rendez-vous. Les prêtres sont essentiels à l'Église, entend-on, mais les apl...pas vraiment! Je pose alors la question : les femmes sont-elles condamnées à disparaître à nouveau des responsabilités ecclésiales et de la gouvernance de l'Église au Québec? Les laïcs sont-ils condamnés à être subordonnés aux prêtres? Faute de formation? D'argent? Et de volonté?

Et pourtant...lors du synode qui vient de se terminer, les croyants et croyantes actives (on peut le supposer) dans les lieux ecclésiaux se sont massivement prononcés sur ce sujet.

En effet, dans la synthèse provinciale, on lit ceci :

« Tous les rapports affirment l'importance d'une gouvernance ecclésiale formulée en termes de co-responsabilité clercs-laïcs et hommes-femmes »

« ...les chrétiens et chrétiennes se plaignent du cléralisme qui est encore très présent au détriment de la prise en compte des laïcs et particulièrement des femmes. »

« ...les nombreux appels à faire évoluer la place et le rôle des femmes dans l'Église »

Pour moi, la coresponsabilité clercs-laïcs et hommes-femmes dans l'Église, ce n'est pas négociable. C'est même essentiel et vital pour l'avenir de l'Église du Québec. Une Église dirigée uniquement par des prêtres...non merci! C'est maintenant que ça se joue...pas demain...aujourd'hui! Jésus a relevé la femme courbée...il l'a remise debout. En relevant cette femme, c'est aussi toutes les femmes que le Christ a relevées. Pour moi, c'est un symbole fort. Je suis debout et, sachez-le, je le resterai !



Lise Leclerc, septembre 2022